

Ordonnance Souveraine n° 2.997 du 16 novembre 2010 accordant la Médaille d'Honneur.

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance du 5 février 1894 instituant une Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 378 du 7 avril 1951 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels, modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille d'Honneur en Vermeil est accordée à :

- MM. Philippe BROUSSE, Commandant Principal de Police,
Claude POUGET, Commandant de Police,
Fabrice PRONZATI, Commandant de Police,
Denis GARCIA, Capitaine de Police,
Serge DENIS, Capitaine de Police,
Eric GIOANNI, Major de Police,
Eric BRISSART, Maréchal des Logis à la Compagnie de Nos Carabiniers,
Eric BRUNO, Maréchal des Logis à la Compagnie de Nos Carabiniers,
Jean-Max SPINOSI, Caporal-chef à la Compagnie des Sapeurs-pompier,
Jean-Charles PERALDI, Brigadier-chef de Police,
Bernard GARCIA, Brigadier-chef de Police,
Jean-Luc MACHU, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,
Etienne DE LUCA, Brigadier de Police,
Michel ETIENNE, Brigadier de Police,
Pierrick GHIGGINO, Brigadier de Police,
Philippe GIFFAULT, Sous-brigadier de Police,
Christian DEMOUSTIER, Sous-brigadier de Police,

- MM. Régis ALEXANDRE, Sous-brigadier de Police,
Jean-Pierre CORNIGLION, Sous-brigadier de Police,
Thierry ZENATI, Sous-brigadier de Police,
Alain LARIS, Sapeur-pompier Première Classe à la Compagnie des Sapeurs-pompier,
Didier SANCHEZ, Agent de Police,
Philippe ESPALLARGAS, Agent de Police,
Georges PIN, Agent de Police,
Lionel LAGORSE, Agent de Police,
Pascal MARTIN, Agent de Police,
Patrick FORZANO, Agent de Police,
Jean-Marc CHESSEL, Agent de Police,
Luc MARTIN, Agent de Police,
Jean-François DELIGEARD, Agent de Police.

ART. 2.

La Médaille d'Honneur en Argent est accordée à :

- MM. Alain KLARIC, Commandant de Police,
Fabrice MATGE, Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompier,
David TRIVELLI, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompier,
Gilles AGOSTA, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompier,
Jean-Marc VERAN, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompier,
Jean-Philippe DOL, Caporal à la Compagnie des Sapeurs- Pompier,
Jean-Charles ARCHES, Brigadier de Police,
Jérôme GARIBALDI, Brigadier de Police,
Loïc LETANG-JOUBERT, Sous-brigadier de Police,
Alain SERUZIER, Carabinier de Première Classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,
Philippe COSSAIS, Sapeur-pompier Première Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompier,

MM. Jérôme ALTOL, Sapeur-pompier Première Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Pascal RACCA, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Bruno ROBINAUD, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Serge VENEZIAN, Agent de Police,

Patrick TESTA, Agent de Police,

Jean-Michel SARRAZY, Agent de Police.

ART. 3.

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

MM. Laurent AUDAT, Capitaine à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Lionel GUILLERMO, Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Fabrice GRILLET, Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

David BONTEMPS, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Thierry PERARD, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Giani CAPONE, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Philippe SEGURA, Sapeur-pompier Première Classe à la Compagnie des Sapeurs-pompiers,

Olivier DUGUE, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Laurent HERREYRE, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Jean-François TRISCOS, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Stéphane RAIBAUT, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

François ROSA, Agent de Police,

Philippe PICHE, Agent de Police,

Henri PIZIO, Agent de Police,

Mme Muriel RUFFINO, épouse FONTANILI, Agent de Police,

M. Philippe SAINTON, Agent de Police.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le seize novembre deux mille dix.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :*
J. BOISSON.